



# LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Présentation de la démarche  
appliquée à la Ville de Lyon

**2021 > 2026**

Analyser objectivement  
la façon dont les dépenses publiques sont réparties entre les  
femmes et les hommes,  
permet de prendre conscience que les politiques publiques  
ne sont pas neutres mais avantagent parfois une partie de la  
population uniquement.

C'est pour pouvoir réaliser cette analyse objective que la Ville  
de Lyon se lance dans l'expérimentation du budget  
sensible au genre.

## QU'EST-CE QUE LA budgétisation sensible au genre ?

Un moyen et un outil pour **mesurer et favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques !**

L'entrée par le budget permet de couvrir l'intégralité des actions et services proposés par la Ville et d'appuyer des choix d'orientations stratégiques.

Ainsi, l'ensemble des dépenses, qu'elles soient de fonctionnement ou d'investissement, est passé au crible d'une grille d'indicateurs qui va permettre :

**De mesurer et d'identifier** d'éventuels écarts - c'est la phase de diagnostic et d'objectivation ;

**D'adopter d'éventuelles mesures correctrices** ou de rééquilibrage afin de compenser les disproportions constatées ;

**D'évaluer dans le temps** l'évolution de l'engagement de la collectivité en faveur de l'égalité

**AINSI, CE PROJET NE PEUT ÊTRE RÉDUIT À UNE DÉMARCHE PUREMENT COMPTABLE QUI NE VISERAIT QUE L'ANALYSE DU NOMBRE DE FEMMES OU D'HOMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION PUBLIQUE.**

**CHAQUE ACTION EST AINSI ANALYSÉE  
DANS SON CONTEXTE ET AU REGARD DE  
SES FINALITÉS PREMIÈRES.**



# Cette démarche EST-ELLE RÉCENTE ?

L'ONU, le Conseil de l'Europe et l'OCDE préconisent depuis de nombreuses années la mise en place de ces budgets sensibles aux genres, et de nombreux pays comme l'Angleterre, le Canada, le Népal, l'Équateur, les pays nordiques ou encore l'Autriche ont déjà sauté le pas.

**DEPUIS VINGT ANS, LA CAPITALE DE L'AUTRICHE A MIS EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES TRANSVERSALE FORTE.**

## Quelle est LA FINALITÉ de cette démarche ?

L'égalité ! En veillant d'une part à ce que les politiques publiques ne viennent pas produire, co-produire ou accentuer les inégalités de genre qui traversent la société, et en s'assurant d'autre part, **que l'égalité femmes-hommes est pleinement intégrée dans la conception et la mise en œuvre des services rendus aux habitantes et aux habitants.**

**OUTIL PUISSANT DE DIAGNOSTIC, DE MESURE ET D'ÉVALUATION, LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE AIDE À L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES PERTINENTES, DURABLES ET QUI PROFITENT À TOUTES ET TOUS.**



## EN FRANCE,

La loi du 4 Août 2014 pour l'égalité réelle oblige les collectivités de plus de 20 000 habitants à présenter, avant le débat budgétaire, un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

**Avec le budget sensible au genre, il s'agit désormais d'aller plus loin.**

## Comment la démarche de BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE va-t-elle

## être déclinée à la Ville de Lyon ?

Si d'autres villes françaises se sont lancées dans la démarche (Brest, Montreuil, Rennes, Bordeaux, etc.), **Lyon fera figure de collectivité pionnière en France en mettant en œuvre la démarche sur l'intégralité de son budget.**

La démarche est co-pilotée par **Audrey HENOCQUE**, Adjointe au Maire déléguée aux finances et à la commande publique, et par **Florence DELAUNAY**, Adjointe au Maire déléguée aux droits et égalités.

Elle est coordonnée par la Mission égalité en lien avec la Direction du Contrôle de gestion.

Le plein déploiement de la démarche interviendra à l'horizon **2023-2024**.

Le développement et le perfectionnement de la démarche se fera donc de **façon progressive**.

L'objectif est de produire des premiers résultats pour **octobre 2021** afin qu'ils puissent guider l'élaboration du budget **2022**.

## POUR CELA LA DÉMARCHE S'APPUIERA SUR UN CERCLE DE DIRECTIONS PILOTES AVANT D'ÊTRE GÉNÉRALISÉE.

Cette première étape du déploiement permettra de s'outiller, d'identifier les écueils éventuels, et de tester différentes méthodes avant qu'elles soient transférées à d'autres directions.



- La Direction des Sports.
- Le Musée des Beaux-Arts.
- La Direction des espaces verts.
- La mairie du 7ème arrondissement.
- La Direction de la commande publique.

## LE CHOIX DE CES DIRECTIONS PILOTES A ÉTÉ FAIT AFIN DE COUVRIR DIFFÉRENTS SECTEURS D'INTERVENTION, CE QUI FACILITERA À TERME LES CONDITIONS DE GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHE.



## SUR LA PÉRIODE 2021-2022, LA DÉMARCHE DE BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE SE DÉCLINERA EN

# 5 étapes :

**1** L'analyse du budget (fonctionnement et investissement) au prisme du genre. Une grille d'indicateurs sera élaborée afin de classer les dépenses dans 3 catégories :

- Dépenses pouvant être considérées comme neutres (matériel bureautique, etc.).
- Dépenses concourant à renforcer l'égalité de genre de façon volontariste (subvention à une association travaillant sur ce thème, etc.).
- Dépenses contribuant à des programmes et actions « genrables », c'est-à-dire dont l'impact en terme de genre doit être évalué (musées, équipements sportifs, etc.).

**2** L'analyse genrée de l'action des directions pilotes et la production d'outils et d'indicateurs pour la réaliser.

**4** L'intégration au budget primitif 2022 d'indicateurs permettant de piloter la démarche.

**3** La formulation de recommandations et de mesures correctrices.

**5** Le déploiement progressif sur l'ensemble des politiques publiques mises en oeuvre par la Ville.

